




ÉCOLE DE MUSIQUE **LE PRÉLUDE**

ÉPERNON



WWW.VILLE-EPERNON.FR

 @MairieEpernon

**Cours individuels
& collectifs**

Éveil musical dès 4 ans

13 disciplines enseignées





Depuis plus de 40 ans, la ville d'Épernon propose une école de musique à ses habitants. Soucieuse d'offrir un accès à la culture au plus grand nombre au travers de ses nombreux équipements (médiathèque La Pergola, espace culturel Les Prairiales...), la municipalité favorise l'éducation musicale à des tarifs accessibles. Dès le plus jeune âge, l'école municipale de musique met à disposition un enseignement artistique de qualité, adapté au développement de chacun, dans une ambiance de travail et d'émancipation culturelle.



PRÉSENTATION

L'école municipale de musique d'Épernon est une école spécialisée dans l'enseignement de la musique. Elle accueille ses élèves dès la moyenne section de maternelle pour :

- Apprendre la musique
- Jouer ensemble
- Développer son goût musical
- Susciter l'éclosion de vocations
- Former de futurs musiciens amateurs

L'équipe pédagogique composée de 13 professeurs dispense un enseignement alliant plaisir et rigueur. Les valeurs d'épanouissement par l'expression artistique, d'engagement, d'exigence, de partage, d'écoute et de respect sont transmises à travers les différentes pratiques musicales.

DÉCOUVRIR

4-6 ANS

→ De la moyenne section au CP

ÉVEIL MUSICAL

Les enfants se familiarisent d'une part à la voix et au chant, par le biais de comptines, berceuses ou chansons à texte et d'autre part, à tout ce qui a trait aux objets sonores.



ÉVEIL 1	Moyenne section	Cours collectifs 45 min	+	Ateliers découverte des instruments
ÉVEIL 2	Grande section			
ÉVEIL 3	CP	Cours collectifs 1h		
INITIATION	CP	Cours Eveil 3 1h	+	Cours individuel instrument 15 min

6 ANS

→ Pour les CP

INITIATION

Proposée uniquement pour certains instruments. Accessible après rencontre avec le professeur concerné.

6-9 ANS

→ Dès le CP

DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

Écoute, essais en petits groupes pour déterminer le choix d'un instrument à débiter.

DÉCOUVRIR & APPRENDRE

7-18 ANS

→ Enfant à partir du CE1

CHORALE

→ De 7 à 10 ans

Une découverte de la musique par le chant, accessible à toutes et tous.



FORMATION INSTRUMENTALE

→ Cours individuel 30 à 60 min

- Flûte traversière • Clarinette • Saxophone
- Trompette • Trombone • Violon • Batterie
- Alto • Violoncelle • Guitare • Guitare basse
- Piano

FORMATION MUSICALE

→ Cours collectif 1h à 1h15

(Obligatoire 6 années)

Acquisition des bases du langage musical.

- Lecture de notes/rythme • Chant • Théorie
- Reconnaissances mélodiques/harmoniques
- Culture musicale

+18 ANS

COURS INDIVIDUELS

Formation instrumentale ou vocale
+ PRATIQUES COLLECTIVES

PRATIQUES COLLECTIVES

Ouvertes également aux musiciens amateurs extérieurs à l'école de musique. Les pratiques collectives permettent aux musiciens de jouer et de partager leur passion.

LES PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

- Orchestres : orchestre à cordes, orchestre à vents junior, orchestre à vents
- Atelier jazz
- Ateliers musiques actuelles
- Ensembles instrumentaux
- Ensemble variabilis (pour les adultes)



ATELIER GUITARE

- Accessible dès 3 années de pratique individuelle et sous réserve d'un nombre suffisant de participants.



ÉVÈNEMENTS & REPRÉSENTATIONS

Dès leur première année au sein de l'école, les élèves participent à des représentations qui viennent jalonner leur apprentissage : des événements départementaux ou avec les établissements scolaires (écoles et collège) d'Épernon. Par exemple : concert de Noël, concerts Bis, nuit des conservatoires, semaine « musique en ville », gala de fin d'année aux Prairiales, rencontres du violoncelle ou de la flûte...

En fin d'année, une cérémonie de remise des diplômes concrétise et célèbre le travail fourni.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Lieu** : Le Prélude, école municipale de musique, 38 rue de Cady - 28230 ÉPERNON
- **Contact** : leprelude@ville-epernon.fr - 02 37 83 63 57
- **Inscriptions** : Les réinscriptions et nouvelles inscriptions se déroulent en début et fin d'année scolaire (sous réserve des places disponibles). Les inscriptions se font à l'école de musique muni d'un justificatif de domicile (pour les Sparnoniens), d'un RIB et des justificatifs nécessaires aux éventuelles réductions.
- **La reprise des cours** se fait chaque année en septembre.
- **Calendrier** et plus d'informations sur www.ville-epernon.fr.